

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



19054188

Déposé au greffe
du Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Huy, le
le greffier

9 AVR 2019

Greffier

N° d'entreprise : **0441 781 055**

Dénomination

(en entier) : **JACQUES GASPARD**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Parc de la Gotte 38 - 4550 NANDRIN**

Objet de l'acte : **Nomination gérant**

Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 2 janvier 2019 :

L'assemblée générale délibère ensuite sur le point repris à l'ordre du jour et la résolution suivante est mise aux voix et adoptée à l'unanimité :

L'assemblée acte la démission de Monsieur Jérôme GASPARD de ses fonctions de gérant au 31 décembre 2018. L'assemblée donne à Monsieur Jérôme GASPARD quittance entière et définitive pour le mandat exercé.

En remplacement, l'assemblée nomme en qualité de gérant, à dater du 1er janvier 2019, la SPRL M.Y.G. ayant son siège social Avenue de Gérardon 48 à 4130 ESNEUX (N° d'entreprises : 0715.958.285), qui désigne comme représentant permanent chargé de l'exécution de ce mandat Monsieur Jérôme GASPARD, domicilié Avenue de Gérardon 48 à 4130 ESNEUX (Numéro National : 79.09.30-113-30).

Jacques GASPARD
Gérant

Déposé en même temps : procès verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 2 janvier 2019

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/04/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)